

# Bazet

Votre Bulletin Municipal d'*informations*

Janvier  
2023  
n°41



*Bilan de l'année 2022*

## Sommaire

Travaux - Investissements ..... p2-p3  
• Bilan de l'année 2022

Projets ..... p4  
• Zone de loisirs et d'activités sportives (City Stade) au centre du village (point sur l'avancée du projet)

Enquête auprès des bazetois(es). p6  
pour avis sur l'extinction de l'éclairage public (compte-rendu)

Environnement ..... p7  
• Les énergies renouvelables  
• La transition énergétique

Infos diverses ..... p8

- Inscriptions des enfants à l'école maternelle (janvier 2023)
- Heures d'ouverture et déchets autorisés dans notre Éco-Centre (ex déchèterie)
- Mutuelles communales Assurances Mutami et Axa
- Révision du cadastre

Petit historique de notre l'église ..... p9

- Réparation des vitraux
- Église : arrivée de l'Abbé Koffi Dorothée Jean le 1<sup>er</sup> août 2022

Cérémonies de l'année 2022 ..... p10

- Commémorations 1914/1918
- Les poilus de 1914/1918

Animations ..... p12

- Fête locale 2022 (28-29-30 octobre)
- Téléthon
- Repas des séniors ..... p13
- Logo sur les T-shirts ..... p14
- Fête d'Halloween chez une conseillère ..... p15

Artisans - Commerçants ..... p16

- Auto école Bazet Conduite

Etat civil ..... p16

## Investissements Point au 29 novembre 2022

### Dépenses (montant en TTC)



#### École maternelle

Mur de clôture : 14 991,68 €  
Imprimante : 246,16 €  
Table inox cantine (*plan de travail*) : 540,12 €  
Banc pour les enfants dans la cour de récréation : 975,60 €  
Chaises pour les A.T.S.E.M. : 574,20 €  
Étagère bois pour l'A.L.A.E. : 1 435,20 €



Mur de clôture école maternelle avant et après travaux.

#### École primaire

Téléphone : 30,00 €  
Réfrigérateur : 750,00 €  
Lave linge : 200,00 €  
Chariot pour le ménage : 213,00 €  
Copieur : 3 546,00 €  
2 Ordinateurs pour les enseignants : 1 142,00 €

#### Travaux de réhabilitation du foyer (suite)

Peinture plafond : 7 524,00 €  
Peinture intérieure (murs) : 14 254,00 €  
Pose volets roulants pour fenêtres en hauteur : 5 640,00 €  
Rail rideaux de scène : 2 306,00 €  
Bancs et corbeilles à papier (place du Foyer) : 4 036,00 €



Confection et pose des rideaux  
Les conseillers municipaux : Thérèse, Arnaud et Françoise en pleine action...

#### Bâtiments communaux et annexes

Réparation toit bascule place « Las Clôtes » : 680,00 €  
Réparation toit kiosque 14 Juillet : 910,00 €  
Réparation toit 35 rue du 11 novembre : 7 751,00 €  
Réparation plafond 35 rue du 11 novembre : 2 318,00 €  
Réparation toit Annexe Mairie : 1 080,00 €  
Achat d'un poêle à granulés (locataire) : 6 248,00 €  
Achat bancs pour place « Las Clôtes » : 2 965,00 €  
Barrières vertes giratoire (suite accident circulation) : 2 808,00 €  
Potelets haute visibilité : 909,00 €  
Extincteurs : 586,00 €  
Panneau parking municipal (à côté du Sole Mio) : 197,00 €  
Réfection électrique Complexe Sportif : 3 067,00 €  
Peinture bascule place « Las Clôtes » : 1 965,00 €  
Signalisation horizontale (passages cloûtés, stop etc...) : 3 628,00 €



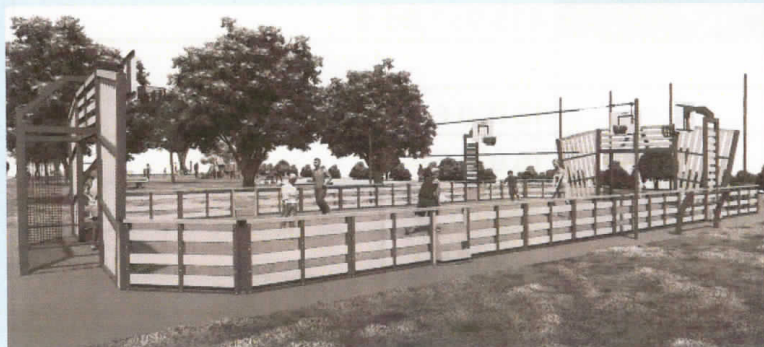
## Projet d'aire de jeux et parking

Ce projet reviendra au total à 392 656 € H.T. (avec aménagement paysager, arrosage automatique, parking, voirie, cheminement et jeux).

Des aides financières ont été demandées au Département, la C.A.T.L.P. (Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées), la Région et l'Etat ; les subventions sollicitées pourraient couvrir 70 % de la dépense.

A ce jour, l'Etat a accordé 80 000 € de D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), le département 83 287,00 € et la C.A.T.L.P. 24 000 €.

Les travaux commenceront début 2023 ; les entreprises MALET (voirie), SOULES (paysagiste), Jeux et Sport Joël CLAVE et I.N.G.C. Auch (ingénierie) ont été retenues.



## Voirie

- LOT 2 MARCHE – CŒUR DE VILLE – remplacement végétaux + arbres : 2 874,00 €
- Aménagement voirie lotissement « Les Rosiers » : 101 802,00 €
- Accessibilité P.M.R. (personnes à mobilité réduite) lotissement « Les Rosiers » : 4 543,00 €
- Aménagement trottoirs autour du « Sole Mio » : 7 765,00 €
- Réhabilitation de la rue de Jouanot : 98 570,00 € H.T.

## Mairie

### Services techniques :

- Siège tracteur : 858,00 €
- Nettoyeur thermique : 2 607,00 €
- Compresseur (irrigation) : 781,00 €
- Trapeuse : 1 938,00 €

### Services administratifs :

- 3 ordinateurs
- copieur/imprimante : 5 923,00 €

### Bibliothèque :

- Livres rachetés à la médiathèque : 220,00 €
- Oriflammes : 355,00 €
- Achat livres bibliothèque : 216,00 €

## Études maître d'œuvre

- M.O. Aire de jeux (terrain avant la Mairie) : 5 772,00 €
- M.O. Cœur de ville : 840,00 €
- M.O. lotissement « Les Rosiers » : 5 400,00 €
- Etude projet giratoire entrée de ville : 2 610,00 €
- M.O. aménagement rue de Jouanot : 3 085,00 €

La rue de Jouanot après travaux...

## Recettes

<b>Perçues</b>	
FCTVA (Récupération T.V.A.)	228 348,34 €
TAM (Taxe Aménagement)	6 009,51 €
Ecole numérique (Ordinateurs)	12 595 €
FAR 2021 (Fond Aménagement Rural)	18 965 €
DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	150 000 €
<b>Total</b>	<b>415 917,85 €</b>
<b>En attente</b>	
FAR 2022	16 000 €
FAR 2021	16 920 €
<b>Région</b>	<b>100 000 €</b>
DETR 2019	60 000 €
<b>Total</b>	<b>192 920 €</b>

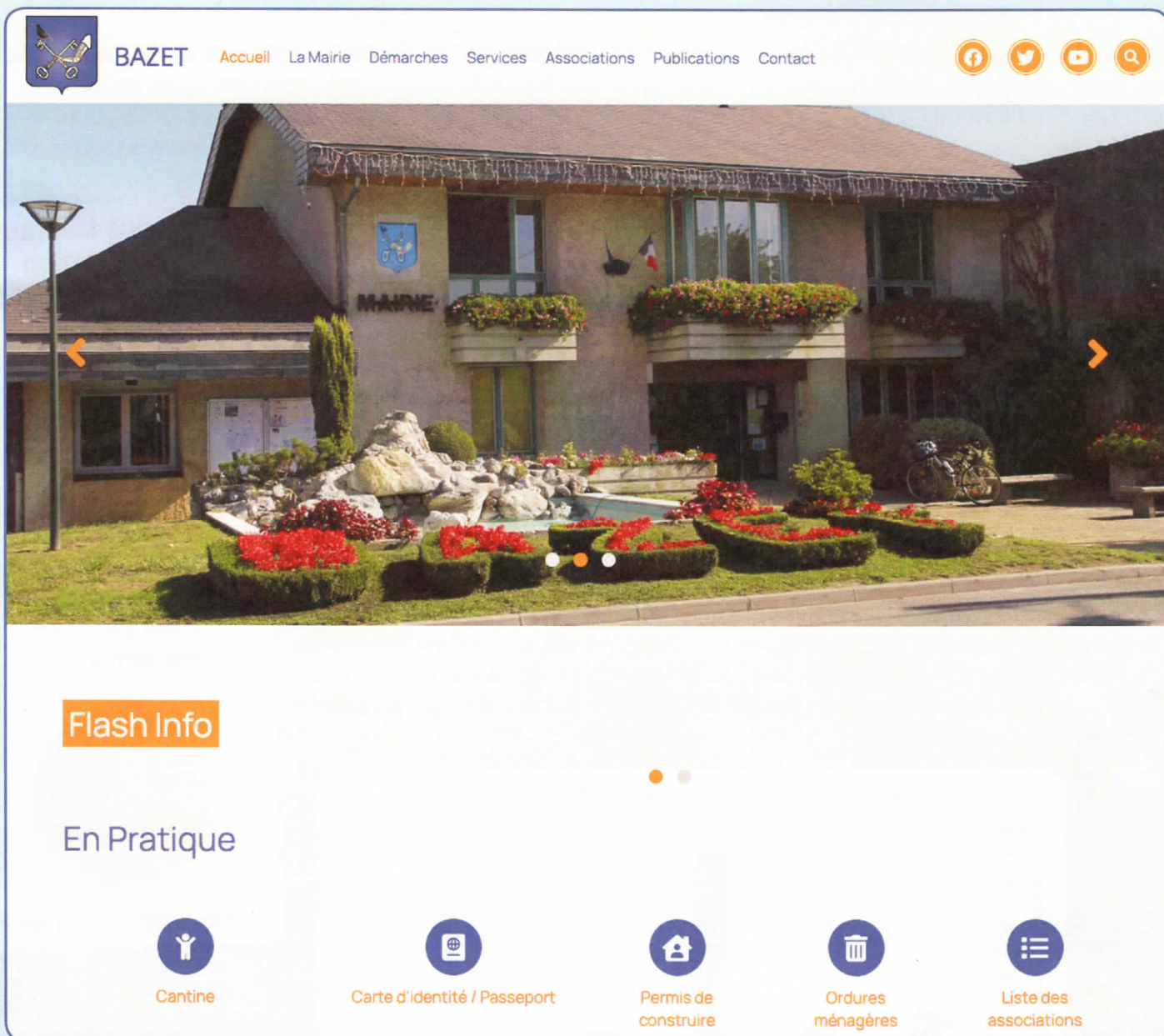
## Site internet

La réalisation d'un site internet pour la mairie est en commande pour un montant de 5 028,00 € + 1 296,00 € de formation pour les élus et secrétaires.

Le prestataire choisi est la société « IMOTEP », 2 rue de Jouanot à Bazet.

Le futur site internet de la Mairie permettra aux habitants de la commune de télécharger des documents, de se renseigner notamment sur les formalités d'état civil, urbanisme, environnement et les activités sportives et culturelles.

Ce site sera opérationnel au cours du premier semestre 2023.



Capture d'écran

## Enquête auprès des Bazetois(es)

### Résultat de l'enquête pour avis sur l'extinction de l'éclairage public.

Dans le courant du mois d'octobre nous vous avons sollicité pour recueillir vos avis sur l'opportunité d'éteindre totalement ou partiellement l'éclairage public par quartier et secteur. L'extinction de l'éclairage public est proposée pour d'une part réaliser des économies budgétaires et pour diminuer d'autre part, l'impact environnemental, la pollution lumineuse et enfin pour protéger la biodiversité. Vous avez été 157 à répondre, 140 ont répondu favorablement et 17 défavorablement à une extinction totale ou partielle.

Sur le total de 157, **98 se prononcent pour une extinction partielle** et 46 pour une extinction totale. Concernant les créneaux d'extinction de l'éclairage public, 92 d'entre vous se prononcent pour 23h-6h, 20 pour 23h-5h, 17 pour 00h-6h, 16 pour 00h-5H, 4 pour 1h-6h et 3 pour 22h-6h. Vous avez émis plusieurs propositions dont la mise en place de détecteurs passants, éclairer un côté de rue, éteindre un lampadaire sur deux, remplacer les luminaires par des LED et rénover l'éclairage des stades.

*Merci à vous pour votre implication.*

Dans sa séance du jeudi 8 décembre 2022, le conseil municipal s'est prononcé pour une extinction partielle de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin. Les trois axes routiers suivants resteront allumés : la route départementale 935, la route départementale 93 (traversée du village) et la route D 53 (route menant à Aurenzan). Pour cela une réunion technique avec le Syndicat Départemental d'Energie (S.D.E. 65) devra définir les circuits qui restent allumés.

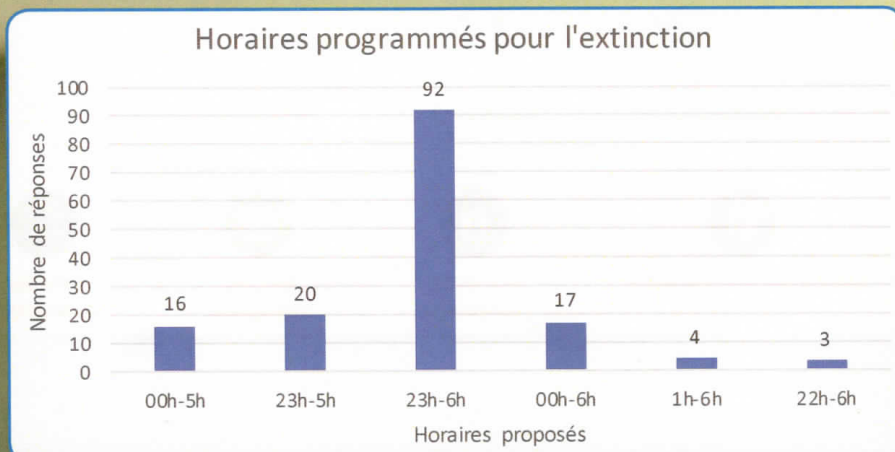
**Un bilan de la première année permettra d'évaluer les points positifs et négatifs de cette action.**

Concernant les propositions qui ont été faites dans l'enquête, certaines ne sont techniquement pas réalisables : un côté de la route, un lampadaire sur deux ; d'autres ne semblent pas intéressantes au vue des études connues (détecteurs de présence humaine ou animale).

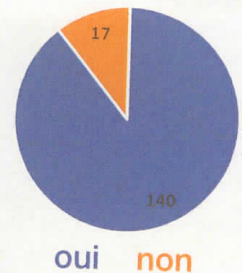
**Pour les autres propositions, elles seront étudiées avec le S.D.E. 65.**

### Illuminations de fin d'année

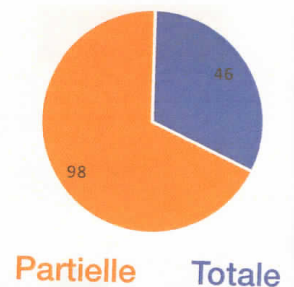
Certains bazetois s'interrogent, à juste titre, sur l'opportunité, vu l'augmentation du coût de l'électricité et des économies à réaliser, d'illuminer ou non notre village. L'éclairage public existant, en grande majorité rénové en LED, baisse d'intensité toute l'année dès 22 heures ; les sujets lumineux sont entretenus et réparés par nos employés tous les ans et sont également confectionnés avec du ruban lumineux en LED bleu et blanc, donc de faible consommation. De plus, ils sont de faible puissance (de 10 à 38 watts pour les plus élaborés) et les motifs ne sont allumés qu'une période relativement courte, ce qui représente une dépense minime.



### Êtes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public ?



### Vous préférez une extinction



## Environnement - Les énergies renouvelables

### **Le SDE65 au service de la transition énergétique avec HA-PY énergies :**

Réunissant toutes les communes des Hautes-Pyrénées, le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE 65) est depuis 2014 l'un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département.

Issue de la volonté des élus des Hautes-Pyrénées de développer et d'accélérer la transition énergétique, la société d'économie mixte locale Ha-Py Énergies a vu le jour en Mars 2020.

Cette société de droit privé, dont le SDE 65 est l'actionnaire principal et le conseil départemental le second, permet d'investir dans des projets de production d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, méthanisation, hydrogène...) dans les Hautes-Pyrénées.

### **Un partenariat pour le développement des projets locaux :**

Ha-PY Énergies s'est associé à Enercoop, société coopérative d'intérêt collectif, pour mettre en place des circuits courts de l'électricité qui se concrétisent par la pose de panneaux solaires sur des surfaces de 0,4 à 1,5ha ce qui correspond à l'alimentation de 250 à 600 habitants (hors chauffage).

Ces réalisations peuvent être portées par des collectivités, des entreprises ou par un regroupement de citoyens, ceci à taille humaine et maîtrise locale.

Ernercoop aujourd'hui en Midi-Pyrénées c'est, 4 087 sociétaires, 7 550 clients, 11 parcs solaires en exploitation, 10 parcs en développement (dont Bordères sur l'Echez), 36 projets photovoltaïques pour les professionnels et 69 installations en autoconsommation chez les particuliers.

Assurément le partenariat SDE 65, Ha-PY énergie et Ernecoop est une alternative crédible aux lois du marché de l'électricité.

### **La transition énergétique : un défi à relever**

Le 8 décembre dernier, le conseil municipal a décidé de s'engager résolument dans une politique énergétique économe. Pour ce faire, le Maire a mandaté la commission environnement-développement durable pour travailler sur des scénarios alternatifs au tout carbone.

Celle-ci contactera dès le mois de janvier les partenaires institutionnels qui l'accompagnera dans sa démarche. Des experts viendront en appui pour la conseiller et l'orienter. Toutes les pistes de solutions dans son travail de prospection seront envisagées qu'il s'agisse de production d'énergie renouvelable, d'isolation des bâtiments communaux, de la flotte de véhicules, de la gestion de l'eau, ou d'achat groupé pour les habitants.

A l'issue de ces travaux, un plan d'investissement pourra s'envisager dès lors que les projets seront identifiés et compatibles avec les finances locales.

Un conseil municipal exceptionnel sera entièrement consacré à ce sujet pour valider ou non les propositions de la commission environnement-développement durable.



## Infos diverses

### IMPORTANT

#### Inscription des élèves à l'école maternelle

Cette année, les inscriptions se feront exceptionnellement tout le mois de janvier pour la petite section (première année de maternelle) et éventuellement les nouveaux arrivants à Bazet, pour la moyenne section (2<sup>ème</sup> année) et la grande section (3<sup>ème</sup> année).

Pour inscrire votre enfant, vous devrez apporter en mairie le livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone ou autre...).

#### Mutuelles communales

Qu'est-ce qu'une mutuelle communale ? l'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité, à des prix compétitifs.

Deux organismes nous ont contacté, il s'agit de l'Assurance AXA et de l'Assurance MUTAMI dont voici les coordonnées ci-dessous :

Réunion publique  
Mardi 17 janvier  
15h00  
Annexe de la Mairie  
à Bazet

Mutami  
LE LIEN SOLIDAIRE

Vous habitez  
ou travaillez à Bazet ?



Découvrez  
la mutuelle communale !

MUTAMI  
8 avenue de la marne  
65000 TARBES  
(Entre la place Marceau et le bout du Pont)  
05 62 93 52 33



#### Assurance Axa Dumestre Roland

Port. 06.16.72.07.93  
31, Bd Alsace Lorraine  
65500 Vic en Bigorre

#### Assurance Mutami

Pauline DOMENGES  
Conseillère Réseau Collectif  
Tél. 05.62.93.52.33  
Port. 06.31.20.63.09  
pauline.domenges@mutami.fr  
8 avenue de la Marne  
65000 TARBES  
www.mutami.fr

#### Heures d'ouverture de notre Éco-Centre et déchets autorisés

Qu'est-ce qu'un ECO-CENTRE ? c'est un lieu de dépôt où l'on revalorise les déchets verts, les gravats et les cartons. Notre ancienne déchèterie est maintenant un ECO-CENTRE.

Lorsqu'il a été averti de la fermeture de notre déchèterie, M<sup>r</sup> le Maire a pris l'initiative d'informer les maires ou leurs représentants des communes de Lagarde, Bordères, Oursbellile, Gayan, Sarniguet, Bours et Chis. Suite aux pétitions réalisées et à une mobilisation générale, une première réunion s'est tenue à Bordères sur Echez où la décision a été prise à l'unanimité de rencontrer les dirigeants du SYMAT : M<sup>r</sup> Rémi CARMOUZE, Président et M<sup>r</sup> Jean-Claude PIRON, Vice-Président.

Plusieurs réunions se sont tenues après leur acceptation de réouvrir notre ECO-CENTRE ; nous les remercions d'avoir toujours été à notre écoute et d'avoir pris des décisions nécessaires pour assurer cette réouverture.

- Les déchets verts, cartons et gravats (terre, cailloux, briques, moellons et blocs de ciment non armés) **uniquement**.
- Les papiers, les bouteilles en verre et le textile peuvent être déposés dans le container situé devant le complexe sportif.
- Les gravats avec plâtre, bois et ferrailles, huile de vidange et friture, piles, ampoules, papiers, verres, produits toxiques, appareils électroménagers ou électroniques, **devront être déposés à la déchèterie de Bordères sur l'Echez**.

#### Horaires d'ouverture de notre Eco - Centre

MERCREDI  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h

SAMEDI  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h  
(horaires d'hiver)

#### Révision du Cadastre

Les agents du cadastre feront le tour du village en décembre 2022, janvier et février 2023.

## Petit historique de l'église de Bazet

L'église, incendiée et pillée en 1569 par les troupes protestantes dépendait de l'archiprêtre d'Orleix. Un premier curé est nommé en 1589 suivi de beaucoup d'autres. La tombe sous le porche, orientée nord sud sert de repère avec la date du 4/08/1778.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle l'église est dotée d'un magnifique tabernacle et d'un rétable mentionnés aux monuments historiques. Le clocher en forme de four à pain est rehaussé. En 1785, une grande cloche nommée Saint Martin (*patron de l'église*) équipe le clocher. En 1868, le clocher présente des formes octogonales plus élancées. Une petite cloche est ajoutée en 1872.

L'église de Bazet bien entretenue par la municipalité (divers travaux sont en cours en particulier pour restaurer des vitraux endommagés) l'est aussi par des fidèles pour l'entretien quotidien et les cérémonies.

A cet égard, Marie Escots, figure reconnue de notre village et membre actif du Club de l'Amitié, souhaite passer le flambeau après 37 ans de bons et loyaux services. Françoise Lac qui fait équipe avec Marie, souhaiterait également passer le relais.



Marie Escots entourée de Gérard Boudet, conseiller municipal et Marc Dequidt, spécialiste de la réparation des vitraux.

A noter : depuis le 1<sup>er</sup> Août 2022 un nouveau prêtre a été nommé dans notre commune :  
Il s'agit de l'Abbé  
**Koffi Dorothée Jean HAMAOUZO.**

Vous pouvez le contacter par téléphone  
au 07.72.24.29.82

ou par mail : [dhamaouzo@yahoo.fr](mailto:dhamaouzo@yahoo.fr)

à l'adresse suivante :

Presbytère, 8 rue Pasteur,  
65320 Bordères sur l'Echez

## Cérémonies & décorations - Commémoration 1914 - 1918

Le 11 novembre est la journée nationale de la commémoration de la victoire et de la Paix. Chaque année, la France célèbre l'anniversaire de l'armistice et rend hommage à tous les morts pour la France.

A cette occasion Monsieur Jean Buron, maire de Bazet, entouré des porte-drapeaux, du conseil municipal, des enfants du primaire accompagnés par leurs enseignants et d'une nombreuse assistance, a déposé une gerbe devant le monument aux morts puis a lu le message de Sébastien LECORNU, Ministre des armées et Madame Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire.

Pour clôturer cette émouvante cérémonie, une vibrante marseillaise chantée par les élèves de CM1, CM2, a retenti. Ensuite tous les participants se sont retrouvés autour du pot de la fraternité, de l'amitié et du souvenir, offert par la municipalité.

**Souvenons-nous  
des poilus bazétois**

Lizier Cuilhe  
Marius Lansac  
Léonce Capdevielle  
Louis Tartarrive  
Théodore Cauhaperou  
Paul Maura

### Les Poilus de 1914-1918

Qui sont les poilus ? Les poilus ne portaient pas nécessairement la barbe mais étaient surnommés comme tels car malgré les conditions très dures dans les tranchées, les montées incessantes au feu, ces soldats faisaient preuve d'un exceptionnel courage et d'une admirable résilience face à l'ennemi. Ce surnom donné à ces soldats a comme origine le surnom que l'on donnait aux grognards de la Grande armée de Napoléon 1<sup>er</sup>. On dit souvent que la guerre est une affaire d'hommes. Toutefois, la particularité de la première guerre mondiale est qu'elle était une guerre totale. Ainsi toute la société participait à cette guerre, les femmes comprises. Il existait donc des femmes « poilues », appelées « les poilues de l'arrière » qui n'étaient pas dans les tranchées mais qui se situaient à l'arrière des champs de bataille.



# Commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre 2022



A la demande de M<sup>r</sup> le Président des Anciens combattants, Jean Pierre Crampe baptise le 19 mars 2022, le nouveau drapeau à la salle des Associations, après la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre en Algérie.

A l'occasion du 8 Mai, le Délégué militaire départemental remet au Monument aux morts de Tarbes, en présence de M<sup>r</sup> Le Préfet, des autorités militaires et des parlementaires, la médaille de la Défense Nationale avec agrafe « essais nucléaires ».



Le 19 mars 2022, M<sup>r</sup> le Maire remet à M<sup>r</sup> Christian Crampe la médaille de la reconnaissance de la Nation et la médaille de la commémoration de la guerre d'Algérie.



Les enfants de école primaire chantent la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 Novembre.



Le Président de l'association intercommunale des anciens combattants remet la médaille du Combattant à M<sup>r</sup> Christian Crampe lors de la cérémonie du 11 Novembre.



## Animations

### Fête locale

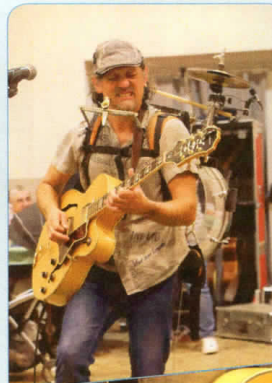
Notre fête locale a pu se dérouler cette année après deux années d'interruption dues à la pandémie de Covid. Les conscrits étaient contents de pouvoir s'amuser à nouveau ; ils ont formé un groupe sympathique, mobilisés pour que la fête soit réussie. Il faut signaler leur comportement qui a été exemplaire. Les sérénades et les trois soirées se sont déroulées dans l'ambiance et la bonne humeur. Le dimanche soir les conscrits, les musiciens et les élus ont pu déguster la tartiflette préparée par Corinne.



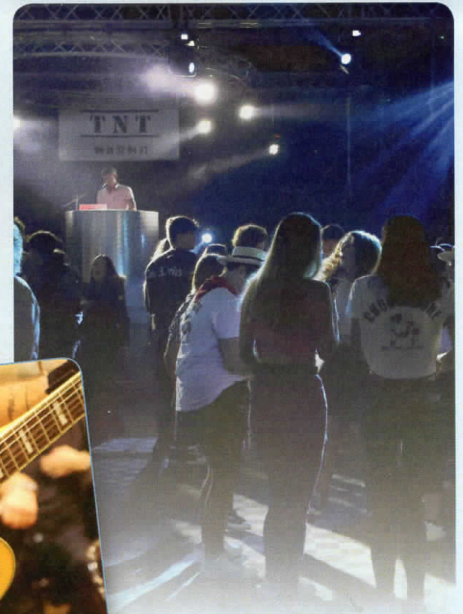
Corinne notre conseillère en plein service



### Soirée du vendredi 28 octobre



### Soirée du samedi 29 octobre



## AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



Lors de cette soirée caritative du 3 décembre 2022, les conscrits(es) ont assuré le service du repas qui se déroulait au foyer.



### Repas des séniors

Le repas des Séniors s'est déroulé le samedi 12 novembre 2022 au Foyer après 2 années d'interruption, comme pour la fête locale. Il a rassemblé 175 personnes, contentes de se retrouver.



Après le repas, nos aînés ont pu apprécier le spectacle de Daniel EPI et Michel DANÉY, humoristes, musiciens et chanteurs bien connus dans notre région et au-delà.

Cette année, vu l'augmentation du coût des matières premières (énergie, alimentation), une petite participation a été demandée par la Municipalité.

A la fin du spectacle, certains ont pu danser pendant que d'autres chantaient avec Michel DANÉY, accompagnés par Daniel EPI à l'accordéon.



### Logos créés par notre conscrite Alicia

Alicia a créé cette année, à la demande d'Ophélie, directrice du centre de loisirs d'été, le logo apposé sur les fiches d'inscription des enfants et le celui des t-shirts des conscrits (voir photos ci-dessous).



### QUOI ? L'alcool c'est pas cool ?

Alicia aime dessiner sur papier des portraits, des mains, des animaux ; elle aime également la peinture mais pas l'abstrait.

Elle a suivi quelques cours de dessin à l'école des Beaux-Arts de Tarbes et à Oursbelille au sein d'une association. Toute petite, elle dessinait déjà en s'aidant de manuels que lui achetait sa maman Nadège.

Actuellement elle fait ses études en terminale au Lycée Marie Curie de Tarbes où elle prépare un baccalauréat « Arts Plastiques ».

Déjà en 2018 elle avait réalisé un premier logo pour les conscrits.

A la demande de ses camarades, elle a réalisé cette année le dessin sur les t-shirts des conscrits pour l'année 2022.



Nous la félicitons pour sa créativité et pour son implication dans la préparation de la Fête Locale.





## Fête d'Halloween

Halloween a été bien fêté au Lotissement « Les Enclos » (derrière la Mairie) par Fabienne Cassou, notre conseillère municipale et son mari Jean-Christophe, jardinier dans notre commune.

Ces décorations ont beaucoup plu puisque bon nombre d'enfants et de parents, de curieux de Bazet et même des villages avoisinants sont venus nombreux pour admirer l'extérieur de leur maison transformée pour l'occasion.

Les photos ci-dessous vous donneront une idée du travail que cela représente.



### Tout est gratuit !

Les 9 kg de bonbons distribués aux enfants et les 160 « doigts de sorcière » offerts aux parents et aux visiteurs, gâteaux dont la confection faite par Fabienne demande 4 heures de temps. Rendez-vous l'année prochaine et merci à eux deux pour cette générosité et cet investissement !

Jean-Christophe commence au mois de Juin pour être prêt au mois d'Octobre à confectionner lui-même ou à réparer les personnages qu'il achète au rabais -car ils sont quelquefois cassés- dans les magasins spécialisés dans les déguisements. C'est lui qui peint les décors et les dispose : il faut 2 jours et demi de préparation, 7 heures et demie pour tout ranger ensuite dans des caisses ... jusqu'à l'année suivante. Cela fait cinq ans que Christophe et Fabienne se mobilisent pour la joie des enfants et des parents. Les 32 enfants du centre de loisirs de Toussaint, accompagnés des personnes qui les encadrent Ophélie et Nadège, sont venus découvrir les nouveautés 2022.



# Artisans - Commerçants



## Auto école Bazet conduite

Nous vous informons que l'auto-école Bazet Conduite, propose un nouveau service au centre commercial de Bazet. Un service utile et accessible à tous, un service 7j/7 et 24h/24 et ce les 365 jours de l'année, grâce à l'installation d'un photomaton !

C'est un service pratique et utile pour tous les habitants de la commune : photo d'indentité, e-photo spécial permis de conduire et photo de loisir.

## Etat Civil



### NAISSANCE

EL KADIRI BOUDCHICH Ismâ'il ..... 15/11/2022  
Longue vie à cet enfant et félicitations aux heureux parents.

### MARIAGE

BELLI Kévin et BAUER Mandy ..... 26/11/2022

### PACS

BERGER Romain et HUEBER Anne-Sophie ..... 25/11/2022  
DE CASTELNAU Laurie et REMY Benjamin ..... 10/12/2022

*Meilleurs vœux de bonheur à tous ces couples.*

### DECES

CASTELLANO Robert, Pierre, Victor ..... 20/10/2022  
DURAND Clovis, Charles, Marie ..... 22/12/2022  
GOURISSE Roland, Georges, Julien ..... 09/12/2022  
LAPORTE Claude, René ..... 03/11/2022  
LASSERRE née MENA Antonia, Carlina ..... 30/10/2022  
LEROI Pierre-Marie ..... 18/12/2022  
MAURY Jean ..... 24/10/2022  
VANBAMBEKE André, Léon, Henri ..... 02/08/2022  
VASQUEZ PENA née LABAYLE-PARDEILHA Christine, Dominique .... 26/12/2022

*Toutes nos condoléances et notre soutien aux familles  
durement éprouvées par ces deuils.*

*Responsable de publication* : Jean Buron, Eliane Demeulier,  
Thérèse Pilet, Corinne Barbazan, Anne-Marie Chapeu,  
Fabienne Cassou, André Périn, Gérard Boudet.

Mairie de Bazet 10 rue du 11 Novembre 65460 Bazet  
Téléphone : 05.62.33.45.50

Englebert j-jacques  
Infographiste - Photographe

Impression conception graphique : Englebert J-Jacques  
Studio-Atelier 32, rue des Pyrénées 65390 Aurensan  
06.87.82.46.80 / jeanjacquesenglebert@gmail.com